

□ La protection santé évolue

La protection santé fait partie des sujets traités dans le cadre de l'Évolution du Dispositif Conventionnel de la Métallurgie (négociation nationale démarrée en 2018). La **CFE-CGC** est partie prenante de cette négociation.

Vos élus **CFE-CGC** Airbus, qui négocient toujours sur des bases juridiques stables, ont souhaité ne faire évoluer le contrat Airbus qu'une fois qu'ils auront les idées claires sur les évolutions à venir.

Sous l'action de la **CFE-CGC** à l'IPECA, le contrat Airbus a globalement dégagé des excédents, qui ont déjà permis de mettre en place sur certains sites des **services de proximité** (ostéopathie, optique,...) et l'**accès gratuit** à des prestations dématérialisées (Médecin Direct,...).

□ La CFE-CGC sera force de propositions

Dans le cadre de la future négociation du contrat Airbus qui aura lieu au 2nd semestre 2021, la **CFE-CGC** demandera :

- La possibilité de choisir entre une **couverture « famille »** ou **« individuelle »**, vous permettant d'avoir des cotisations plus adaptées.
- La **dispense de cotisation à la complémentaire santé** pour le salarié déjà couvert par une complémentaire santé collective et obligatoire, via un membre de sa famille.
- Un **meilleur remboursement** des frais de santé.
- Une meilleure **prise en charge des arrêts "longues" maladies**.
- La mise en place de **nouveaux services** proches des sites Airbus.

□ Une gestion saine du contrat Airbus

La **CFE-CGC**, Organisation Syndicale majoritaire au sein du Conseil d'Administration, s'attache à la performance de l'IPECA :

- **Des frais de gestion les plus bas possibles** (actuellement 12 % par rapport à 20 % en moyenne dans les mutuelles et assurances).
- **Des délais de traitement les plus courts possibles** pour vos dossiers santé, arrêts de travail, rente invalidité (actuellement 3 à 4 jours en moyenne).
- **Un service de qualité** (taux de réclamation mesuré inférieur à 1 %).
- **Une assise financière solide** permettant d'améliorer votre couverture santé.

Pour la CFE-CGC, rien n'est plus important que votre santé et celle de vos proches

Du 24 mars au 9 avril, **votez et faites voter CFE-CGC !**

Marc
LEGRAND



Odile
THORAL



Christine
LE GAC



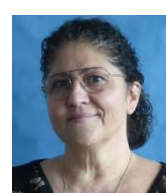
Gérard
CASSETTE



Eric
CHARLEMAGNE



Anne-Marie
FRANCIOSA



Tanguy
THEBLINE

